



HAKIM



BAPTISTE

OU ?

L'ÎLE-PLAGE
au niveau du chalet en bois

TARIFS

PAR SEMAINE

SAINT-AIGNAN

REPAS À FOURNIR

30 €

REPAS CANTINE

55 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

REPAS À FOURNIR

35 €

REPAS CANTINE

60 €

HORS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

REPAS À FOURNIR

40 €

REPAS CANTINE

65 €

Merci de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

INSCRIPTIONS

BUREAU ENFANCE JEUNESSE

du lundi au vendredi : 9h - 12h

8 RUE VICTOR HUGO - 41110 SAINT-AIGNAN

enfance-jeunesse@ville-staignan.fr

02 54 71 22 36 / 06 62 94 30 72

En cas d'annulation ou d'imprévu, merci de prévenir les animateurs.
Le remboursement ne sera possible que sur présentation d'un certificat médical.

JUILLET 2026

STAGES

VACANCES D'ÉTÉ | 8 - 14 ANS

SPORT & DÉCOUVERTE



VILLE DE SAINT-AIGNAN

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



COORDONNÉES

NOM / Prénom de l'enfant : _____
Sexe de l'enfant : Masculin Féminin
Date de naissance de l'enfant : _____
Numéro de téléphone du représentant légal : _____
Autre numéro en cas d'urgence : _____
Adresse email du représentant légal : _____
Lieu de résidence : _____

(Merci de fournir un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois)

CHOIX STAGE & FORMULE

- Semaine 1** du 6 au 10 juillet Stage + repas à fournir
 Semaine 2 du 13 au 17 juillet Stage + repas cantine
(14 juillet férié)
 Semaine 3 du 20 au 24 juillet
 Semaine 4 du 27 au 31 juillet

AUTORISATIONS

Santé

En tant que représentant légal, j'autorise l'animateur.trice responsable à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires pour l'état de santé de mon enfant, ainsi que le transport de celui-ci. Je décharge l'animateur.trice de toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir en dehors des horaires dites stages (10h00-16h00).

Attestation sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur que toutes les informations fournies dans le formulaire d'inscription sont exactes. Des justificatifs pourront être demandés.

Certificat médical

Dans le cadre d'une pratique légale, le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire. Cependant, nous conseillons vivement de vous assurer auprès de votre médecin traitant que l'état de santé de votre enfant permet de pratiquer une activité aquatique régulière. La collectivité ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problèmes médicaux survenus sur les sites que l'enfant fréquente.

Trajets équipements sportifs

En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer les trajets entre les différents lieux d'activités sous la responsabilité de l'animateur.trice.

Trajets lieu du stage / lieu de résidence

- En tant que représentant légal, j'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son lieu de résidence mentionné ci-dessus et le lieu du stage. De plus, j'ai la possibilité de fournir un document sur lequel j'autorise des personnes nommées à emmener et venir chercher mon enfant à la piscine municipale.

Communication

- En tant que représentant légal, j'autorise la Ville de Saint-Aignan à photographier mon enfant et à utiliser son image pour des actions de communication (presse, site internet de la collectivité, le nouvelliste, brochures, plaquettes ...).

Fait à : _____ Le : ____/____/____

Signature du représentant légal

Signature du responsable
du Service Enfance-Jeunesse

RÈGLEMENT

Montant total à régler : _____ €

Moyens de paiements acceptés :

- Chèque : _____ €
(à l'ordre du Trésor Public)
 Espèces : _____ €
 Passeport temps libre : _____ €
 Pass Activité : _____ €

PROGRAMME

HORAIRES

- 10h - 12h Activités sportives
- 12h - 13h Pique-nique ou repas cantine
- 13h - 16h Activités sportives

ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR

- Tenue et chaussures de sport adaptées
- Gourde ou bouteille d'eau personnalisée
- Pique-nique en fonction de la formule choisie

semaine 1

6 AU 10 JUILLET



- BEACH SOCCER
- BEACH RUGBY
- BEACH HAND
- BEACH VOLLEY
- PISCINE
- TIR SPORTIF

CAP SUR LE SABLE !

semaine 3

20 AU 24 JUILLET



- TIR À L'ARC
- CANOË
- PADDLE
- BILLARD
- PÉTANQUE

TOUS À L'EAU...
OU PRESQUE !

semaine 2

13 AU 17 JUILLET

14 juillet férié



- JUDO
- KRAV MAGA
- HAPKIDO
- PARA-KARATÉ
- PADEL FAMILY Nouveau

FORCE, MAÎTRISE
ET RESPECT !

semaine 4

27 AU 31 JUILLET



- THÈQUE
- TENNIS
- PÊCHE
- TENNIS DE TABLE
- BADMINTON
- OLYMPIADES

GARDE LA PÊCHE !

LE VENDREDI, ON FÊTE LA SEMAINE AUTOUR D'UN GOÛTER !